

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 MAI 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, VALIANI, BELLOT, REY, CARSUZAA, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, GINIEIS, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Jean-Marie GOUINEAU	à	Jacques CARSUZAA
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOIBE
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Philippe GARROTE	à	Véronique PEBEYRE
	Marie-Lyse GASTON	à	Dominique QUEHEILLE
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Patrick MAILLET	à	Anne BARBET
	Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
		à	

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Patrice CRESTE	suppléant de	Marie ECHEPARE
	Henri LAGREULA	suppléant de	Joelle FABRE
	Serge BERTRANINE-CHANQUET	suppléant de	Aimé SOUMET
	Georgette SALHI	suppléante de	Nathalie REGUEIRO
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : André MINJUZAN, Patrick SEBAT, Gérard URRUSTOY, Alain TEULADE, France JAUBERT-BATAILLE, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Gérard LEPRETRE, Dolores CABELLO, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, André LABARTHE, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N°5

PETITE ENFANCE PARTICIPATION A L'AMENAGEMENT DU MULTI ACCUEIL LA HAÛT

M. CARSUZAA indique que par courrier du 8 mars 2011, le centre social La Haüt a fait part à la CCPO de son souhait de réaliser des aménagements au Multi Accueil qu'il gère pour le compte de la Communauté de Communes.

Cette proposition concerne les points suivants : le changement du système de climatisation, l'achat d'un lave-vaisselle et l'aménagement du jardin.
Cela représente une dépense de 13 937 € TTC.

Le plan de financement proposé comprend une aide de 45 % de la CAF Béarn et Soule, un emprunt du centre social au Crédit Coopératif et un solde de 20 % pour la CCPO soit 2 787 € TTC.

S'agissant d'un équipement intercommunal, le Bureau, dans sa séance du 4 mai dernier, a proposé de donner une suite favorable à cette demande ; le montant des dépenses sera inscrit au budget investissement sur l'opération 118 – Petite Enfance, et fera l'objet d'une décision modificative

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les dépenses ci-dessus
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 mai 2011

Suivent les signatures

Le Président,

Jean-Etienne GAILLAT